

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

COLZA

Méligèthe : Risque nul sur la majorité du réseau, c'est-à-dire l'ensemble des parcelles en floraison. Risque moyen sur les parcelles avec colzas peu vigoureux et faible pour les colzas au stade E sains et vigoureux.

Charançon de la tige du colza : Fin de la période de risque.

Puceron cendré du chou : Risque faible à ce jour. Surveillance recommandée.

CÉRÉALES PAILLE

A Piétin verse : risque moyen à faible selon les situations

Oïdium : risque faible

Septoriose : période de risque non atteinte. Maladie en progression sur les semis très précoces en situation propice.

Rouille brune : période de risque non atteinte. Présence de l'inoculum sur variétés très sensibles.

Rouille naine, Rhynchosporiose : surveiller les semis précoces de variétés sensibles

Rouille jaune : premier foyer détecté sur blé tendre très sensible

ANNEXES

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs

Identification des stades du colza



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

COLZA



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures, ainsi que l'étiquetage de ces produits, sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs, et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides. Plus d'informations en annexe 1.

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

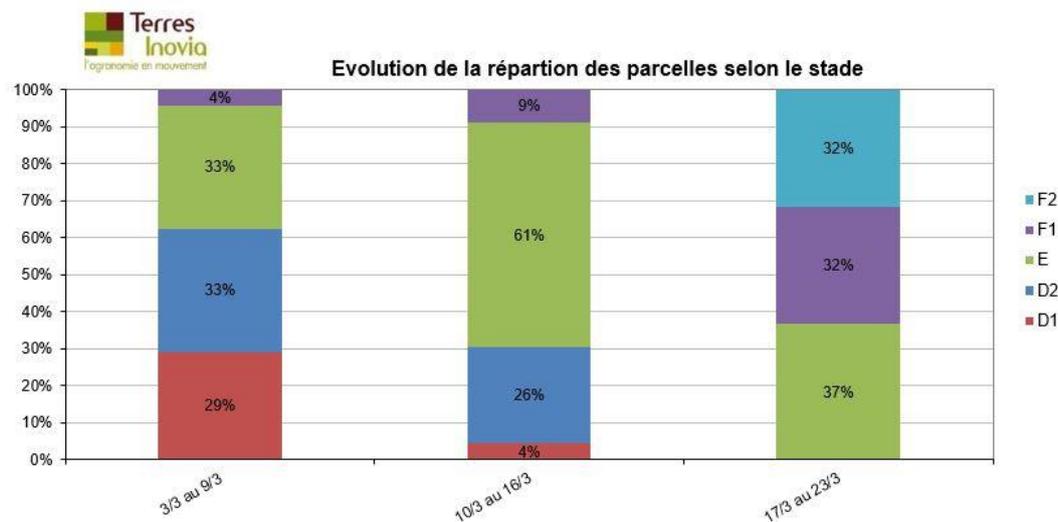
Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

L'entrée en floraison des parcelles a bondi cette semaine. En effet, plus de 60% des parcelles sont maintenant en floraison (BBCH60 : début floraison et BBCH61 : pleine floraison). Les parcelles les plus tardives sont au stade E (BBCH57 : séparation des boutons floraux). Les parcelles au stade E présentent déjà quelques fleurs ouvertes (1 à 10% des plantes). Le vent est toujours très présent sur une grande partie du territoire.

Repérer le stade F1 (50 % des plantes avec une fleur ouverte) est la meilleure méthode pour ne pas passer à côté du risque maladie sclérotinia situé au stade G1 (10 premiers siliques formées de moins de 2 cm) si celle-ci est nécessaire. 6 à 12 jours selon les conditions météo séparent ces deux stades, soit environ 100°C en base 0.

Voir la description des stades en annexe 2.



• Méligèthes (*Meligethes aeneus* F.)

Techniques alternatives: Mélange variétal et méligèthes

L'association d'une variété de colza haute et à floraison très précoce, en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt, peut permettre de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt.

Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. Lorsque les infestations sont faibles, cela permet de maintenir les populations en-dessous des seuils indicatifs de risque, ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes.

En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire. Lorsque la culture est en pleine floraison, les méligèthes contribuent à la pollinisation des fleurs.

Une majorité de parcelles signale la présence du ravageur, avec en moyenne 45% de plantes porteuses, donnée stable par rapport à la semaine dernière et toujours à relativiser car extrêmement hétérogène.

Le nombre moyen de méligèthes par plante est légèrement supérieur autour des 3, et semble augmenter sur une semaine (voir graphique).

Le nombre maximal d'insecte par plante sur une parcelle est de 12 (département 47), contre 5 la semaine dernière.



Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter - Photo Terres Inovia

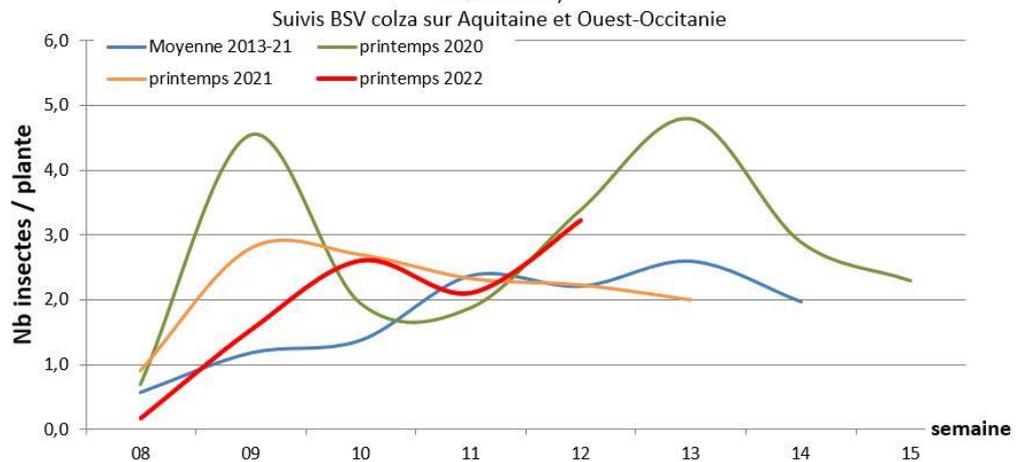
Le nombre d'insectes observés par plante doit être interprété selon le stade de développement du colza, et de sa vigueur. Un colza sain et vigoureux pourra

supporter une pression méligèthe plus importante qu'un colza en difficulté en sortie hiver, dont les capacités de compensation sont affectées (dégâts de larve, mauvais enracinement, etc.).

Rappelons que les variétés hautes et très précoces peuvent participer à la gestion du ravageur en tant que plante piège. Dans ces situations, l'observation à la parcelle reste toujours importante. Cette année le décalage de la variété haute et très précoce est au rendez-vous et est bien visible vis-à-vis de la variété d'intérêt.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du méligèthe (Mél)

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)



Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe

Évaluation du risque : Risque nul sur la majorité du réseau, c'est-à-dire l'ensemble des parcelles en floraison. Risque moyen sur les parcelles avec colzas peu vigoureux et faible pour les colzas au stade E sains et vigoureux.

La pression méligèthes a peu évolué sur les derniers jours. Par ailleurs, sur une majorité des parcelles, la floraison est engagée. Signe de la sortie de la période de risque.

Sur les parcelles au stade E, les premières fleurs ouvertes attirent l'insecte, le détournant des boutons floraux pas encore éclos, et par conséquent très sensibles aux attaques. Le vent, très présent, limite l'activité de l'insecte sur les boutons pendant que les colzas continuent leur croissance. C'est au bénéfice de la culture. Le risque va également continuer de diminuer à mesure que les fleurs vont s'ouvrir.

Il est néanmoins extrêmement important de surveiller l'évolution de la pression, en particulier pour les colzas les plus tardifs et ceux les moins vigoureux.

• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

Fin du risque, l'évaluation des dégâts peut être effectuée en observant les hampes des colzas et les trous de pontes et d'alimentation. Lors de dégâts, les hampes de colzas se courbent puis éclatent.

Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

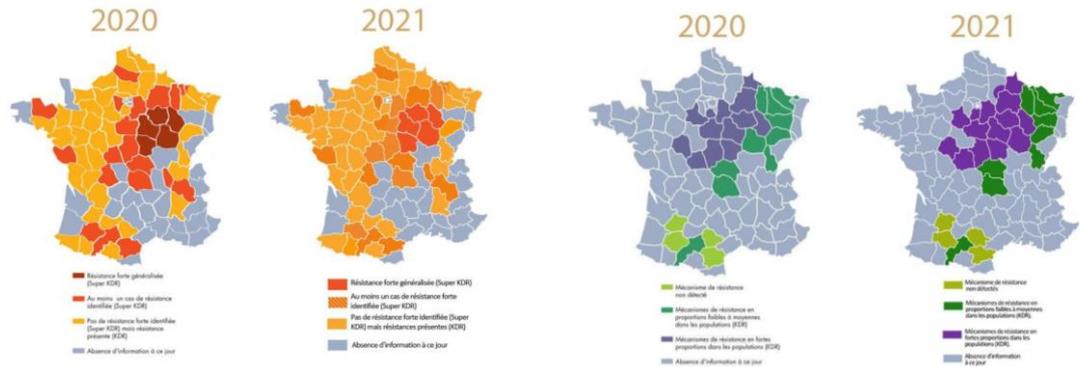
Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.



Dégâts de charançon de la tige du colza (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : Fin du risque.

Suivi des résistances : pour plus d'informations, voir l'[article Terres Inovia](#) concernant le **suivi des résistances en ravageurs d'automne et de printemps**.



Cartographies des niveaux de résistance des populations de grosses altises (à gauche) et de charançon du bourgeon terminal (à droite) – Graphiques Terres Inovia

• Pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae* L.)

Le puceron cendré est observé dans 2 parcelles du réseau de l'est gersois et du Tarn-et-Garonne, sur les 10 observées. Le seuil de nuisibilité n'est pas encore atteint mais la pression est en augmentation pour l'une d'entre elle. Pas d'autres signalements à ce jour dans le réseau, au centre des parcelles comme en bordure, d'où démarrent les attaques.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. Surveillance recommandée.

A ce jour, très peu de retours. 2 parcelles du réseau signalent la présence l'insecte.

La surveillance est d'ores et déjà recommandée pour identifier d'éventuelles infestations précoces, les plus nuisibles si elles ne sont pas contrôlées.

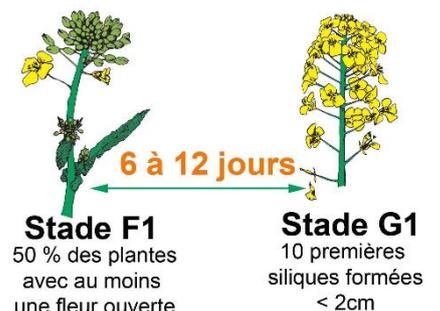
• Sclérotinia

Pour évaluer la pression sclérotinia de l'année, une estimation du taux de pétales contaminés est réalisée à partir des « Kits Pétales ».

Un kit est considéré positif lorsque plus de 30 % des fleurs sont contaminées.

Période de risque : le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1), en conditions optimales pour le champignon, il pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.

Attention, la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre. Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours selon les années et en fonction des températures (cumul de 100 degrés-jours - Base 0).



Seuil indicatif de risque : le sclérotinia est significativement nuisible à partir de 10% de tiges principales touchées. Toutefois, il n'existe pas pour le sclérotinia du colza de seuil de nuisibilité a priori étant donné que la protection ne peut être que préventive. De ce fait, le risque régional sclérotinia de l'année est évalué grâce aux Kits Pétales réalisés sur le réseau. Le risque est d'autant plus important que le % de parcelles présentant plus de 30% de fleurs contaminées est élevé. On estime qu'à partir de 30% de fleurs contaminées, le risque d'avoir au moins 10% de tiges principales touchées est élevé.

En complément, le niveau de risque doit être évalué à la parcelle selon :

le nombre de cultures sensibles dans la rotation, colza en particulier (tournesol, soja, cultures légumières...)

les attaques des années antérieures sur la parcelle,

Enfin, le climat durant toute la floraison favorisera ou non la contamination des feuilles (condition nécessaire à la progression sur tige) : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert (pluie ou rosée matinale) durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Évaluation du risque : Nul à ce jour, suivre les prochains bulletins.

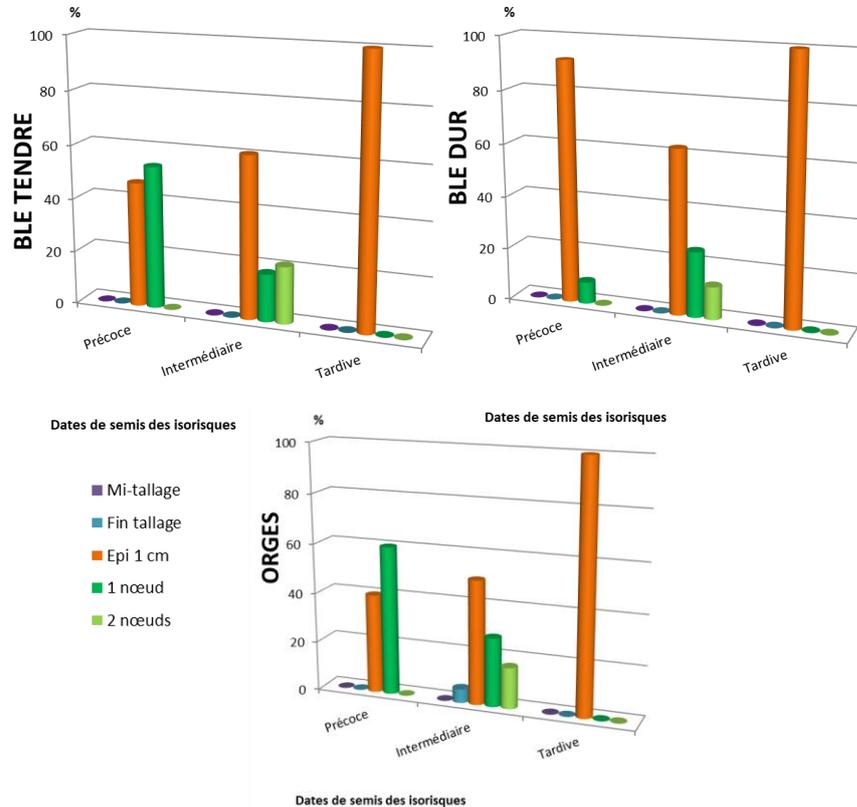
Mémo Techniques alternatives Colza

La lutte contre cette maladie fait appel à de nombreux leviers agronomiques. Elle peut aussi s'envisager avec des produits de biocontrôle. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques de sclérotinia. Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances des souches, veuillez [consulter la note commune ANSES – INRA – Terres Inovia](#).

CEREALES A PAILLE

• Stades phénologiques et état des cultures

Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces.



• Piétin Verse

Deux isorisques (Tarn, Gers) présentent du piétin verse sur blé tendre et blé dur de façon ponctuelle.

Le **modèle TOP** donne, cette semaine, un indice de gravité **moyen à fort** pour des semis précoces (15-25 octobre) en situations à risque : sols légers, parcelles à reliquats importants et retour fréquent du blé dans la rotation.

Il donne un indice **faible** pour les autres situations.



Symptômes de piétin verse – Arvalis

Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm » et jusqu'au stade 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : si plus de 30% des tiges sont atteintes

Évaluation du risque : Risque moyen à fort sur les semis très précoces en situations propices (limons profonds drainants), risque faible dans les autres situations.

• Septoriose

Dans notre réseau, 6 sites présentent de la septoriose sur les feuilles basses des blés tendres et des blés durs. Toute la région est maintenant concernée.

Les **semis de mi-octobre** sont les plus impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 100 % des pieds touchés sur F4 et 10 à 30% sur F3. En blé dur, 20 à 100% des pieds sont touchés sur F4 et 10% des F3. La variété sensible (Casteldoux) présente plus de symptômes que les autres, elle est la seule touchée sur F3.

Les **semis de fin octobre et début novembre** présentent de la septoriose sur feuilles basses sur 5 à 10% des pieds.

Le tableau ci-dessous traduit l'analyse de risque sur blé tendre. Le risque est encore faible quelles que soient les dates de semis et les situations géographiques.

	OREGRAIN (sensible)				BOLOGNA (moyennement sensible)				RGT Cesario (peu sensible)			
	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021
EN CRAMBADE (31)												
AUCH (32)												
CONDOM (32)												
MONTANS (81)												

Risque septoriose calculé le 22/03/2022

Risque fort	+++
Risque moyen	+
Risque faible	



Symptômes de septoriose sur blé tendre – Source : Arvalis

Période de risque : Entre 2 nœuds et Dernière feuille pointante des blés

Seuil indicatif de risque : si plus de 20 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensible.

Évaluation du risque : la période de risque n'est pas atteinte. L'inoculum est encore peu présent sur feuilles basses, en particulier sur les semis après fin octobre. Les conditions climatiques à venir seront déterminantes : températures douces et précipitations régulières feront monter l'inoculum des feuilles basses à celles intermédiaires.

• Rouille brune

Cette semaine, trois sites (31, 31, 81, 82) présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre** uniquement. Il commence à y avoir des pustules discrètes dans le Tarn.

10 à 100% des F4 sont touchées et 10 à 30% des F3. Seules les variétés sensibles sont concernées.

L'inoculum de l'automne est présent en faible quantité, il commence très doucement à s'exprimer en parcelles (Aude, Ariège, Tarn et Haute Garonne) sur variétés sensibles (Providence, RGT Césario, RGT Montecarlo, Pibrac, Giambologna, Bologna, Tiepolo, ...).



Symptômes de rouille brune sur blé tendre – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : La période de risque n'est pas encore atteinte. L'inoculum est présent de manière ponctuelle sur variétés sensibles des semis précoces. Son évolution peut être rapide dans ces parcelles si le temps doux se maintient. Dans les autres situations, le risque est retardé.

• Rouille jaune

Dans la région, très ponctuellement sur variétés sensibles de blé tendre, un foyer de rouille jaune a été signalé. Le signalement concerne le sud toulousain sur variété sensible (Tiepolo).



Photo : symptômes de Rouille jaune sur blé tendre – Source : Arvalis

Période de risque : A partir du stade Epi 1 cm

Seuil indicatif de risque : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

Évaluation du risque : La période de risque est atteinte pour les semis d'octobre. L'inoculum est présent très ponctuellement. Une surveillance attentive des variétés sensibles doit être menée.

• Helminthosporiose de l'orge

Deux sites (31, 32) présentent des symptômes sur F4 ponctuellement. Les semis concernés sont réalisés en octobre. Les variétés sont moyennement sensibles (Idilic, Amistar).

Cette maladie reste très discrète pour le moment.



Photo : symptômes d'Helminthosporiose sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : pas de risque dans l'immédiat.

• Oïdium

Un isorisque (32), sur les 7 notés cette semaine, présente de l'oïdium sur orge sensible et moyennement sensible. Seule cette espèce est impactée. 10 à 20% des plantes sont touchées sur F4 et F3.



Symptômes d'oïdium sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm »

Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

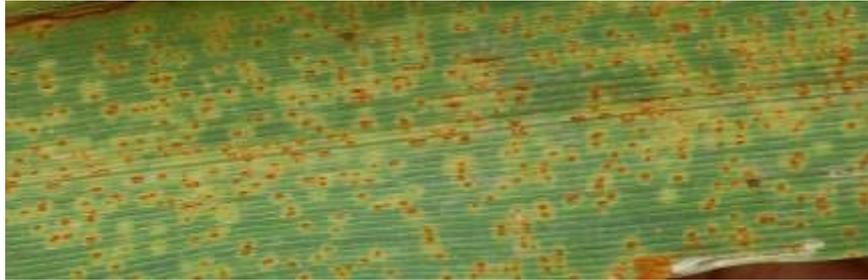
Évaluation du risque : La douceur actuelle est propice à son développement, mais le vent limite l'extension de l'inoculum. A ce jour, peu de situations présentent des symptômes.

• Rouille naine de l'orge

Il y a encore une augmentation de la présence de rouille naine cette semaine : 6 sites (11, 31, 31, 32, 81, 82) présentent des symptômes de la maladie.

40 à 100% des F4 présentent des symptômes et 10 à 100% des F3. Ce sont des sites semés en octobre avec des variétés sensibles.

L'inoculum de l'automne est présent, il commence à s'exprimer en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaëla, Amistar, Margaux, ...).



Symptômes de rouille naine sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : De 1 nœud à gonflement

Seuil indicatif de risque : Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

Évaluation du risque : La période de risque commence. Le climat courant montaison sera décisif quant à son évolution : l'inoculum est présent sur variétés sensibles semées tôt, son évolution peut être rapide et explosive sur ces variétés-là. Surveiller attentivement vos parcelles dès le stade 1 nœud.

• Rhynchosporiose de l'orge

Un site (Haute-Garonne) présente des symptômes (10% à 20% des plantes) sur F4 sur variétés très sensibles à peu sensibles semées mi-octobre.

En parcelle, des cas sont signalés sur triticale (Ramdam) en altitude dans le Tarn.



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 1 nœud

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes

Évaluation du risque : les parcelles, notamment de variétés sensibles, seront à surveiller dès 1 nœud, cette maladie pouvant être explosive.

• Mosaïque (*Polymyxa graminis*)

De nombreuses parcelles présentent actuellement des symptômes dans le Lauragais sur blé dur. Les symptômes les plus courants sont des plantes chétives, un tallage réduit, un jaunissement de la pointe des vieilles feuilles, puis leur dessèchement, un rougissement de la gaine et ultérieurement des tirets chlorotiques répartis irrégulièrement et parallèles aux nervures sur les feuilles.



Photos : Symptômes de mosaïque sur blés durs - Arvalis

Évaluation du risque : les contaminations se réalisent à l'automne. Il n'y a plus rien à faire dans les parcelles présentant actuellement de la mosaïque.

• **Nématodes (*Heterodera avenae*)**

Des parcelles présentent des symptômes ponctuels dans l'Aude. Les types de sol argilo sableux sont les plus concernés.



Photos : symptômes en parcelle et dégâts sur racines de blés - Arvalis

Évaluation du risque : les contaminations se réalisent à l'automne. Il n'y a plus rien à faire dans les parcelles présentant actuellement des nématodes.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
 - Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
 - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.
- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isoriques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

ANNEXE 1 : NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.

Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

ANNEXE 2 : IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA

Stade E BBCH57 : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

Stade F1 BBCH60 : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

Stade F2 BBCH61 : Allongement de la hampe florale. De nombreuses fleurs sont ouvertes

Stade G1 BBCH65 : Chutes des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm.

• Stade F1



- 50 % des plantes présentent une fleur ouverte.
- La parcelle est encore verte.

Environ 6 à 12 JOURS entre les stades F1 et G1 selon les conditions météo

• Stade G1



- Les hampes secondaires commencent à fleurir.
- Les 10 premières siliques sont formées sur les hampes principales avec une longueur inférieure à 2 cm.
- Les premiers pétales chutent.
- La parcelle est jaune.

